Carrefour

Avec Carrefour je positive !

Carrefour SARAN

CENTRE COMMERCIAL - RN 20 - B.P. 118 - FLEURY-LES-AYDES - 45409 FLEURY-LES-AUBRAIS - OUVERT DU LUN. AU VEND. DE 9 H À 22 H, LE SAM. DE 9 H À 20 H

PASS · CB · 36.15 Carrefour · services financiers · P 2000 PLACES · 24h/24h

✆ 38 79 79 79

Jean-Pierre Coiffures

54, rue de Paris - 45520 CHEVILLY

Dépositaire produits WELLA

Coupes stylisées □ Assouplissements

Ouvert du Mardi au Samedi (avec ou sans rendez-vous)

☎ 38 80 11 02

BAS BINEAU
AGRI-SERVICE

engrais - produits phytosanitaires - semences
aliments du bétail - produits jardin

7, rue Pasteur - B.P. 216
45401 FLEURY les AUBRAIS Cedex
Tél. Feury **38 84 39 39**
Télécopie **38 84 22 74**
Télex **783696**

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE DE GÉOMÈTRES EXPERTS

Pierre V. LEVACHER
ingénieur de l'école supérieure des géomètres et topographes

ET

Gil CHENEAU
Diplômé par le Gouvernement urbanisme D.E.S. d'aménagement local

419, Faubourg Bannier - ORLÉANS
Tél. **38 73 91 91** - Télécopie 38 73 00 13

Adresse postale : B.P. 15 - 45409 FLEURY les AUBRAIS Cedex

DERATISATION - DESINSECTISATION
DESINFECTION

Ets SEROR et Fils (s.a.r.l.)

155, rue de Coulvreux - 45520 GIDY
✆ 38 75 35 82 - Fax 38 75 39 49

30 ans d'expérience à votre service

Imp. Copie 45 - ✆ 38 46 62 00

CERCOTTES

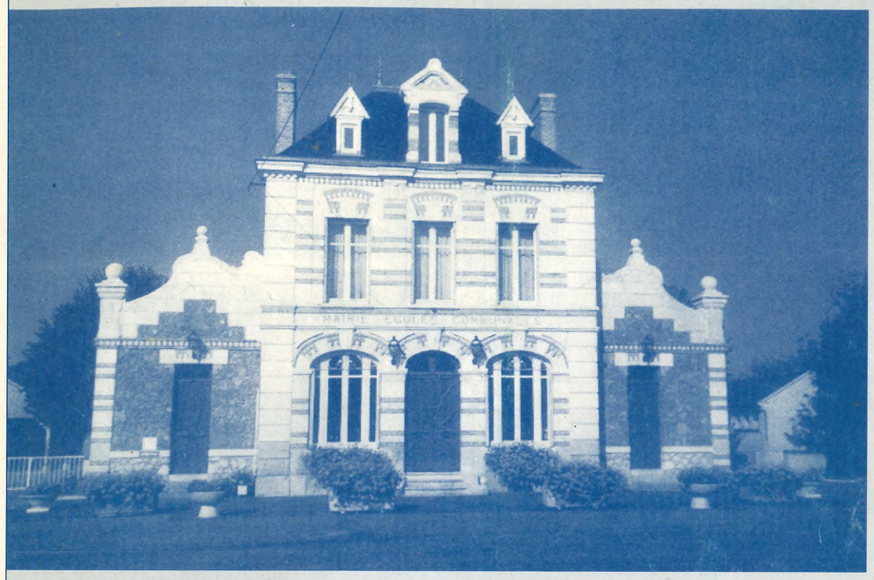

BULLETIN MUNICIPAL 1996 • N° 13

ORLEANS
VEHICULES INDUSTRIELS

Concessionnaire Iveco France S.A.
RN 20 - 45520 CERCOTTES
✆ **38 75 34 44 - Fax 38 75 34 52**

Auberge de la Forêt

RESTAURANT - BAR - HÔTEL
Tél. 38 75 41 11 - 45520 CERCOTTES

Menus à 99 F *(vin compris)*
130 F - 180 F - 215 F - 260 F et carte
Menu affaires 170 F *(vin et café compris)*
Menu enfant - découverte des saveurs 70 F
Plats cuisinés à emporter

Ouvert le dimanche soir - Fermé Mardi soir et Mercredi

7 JOURS SUR 7 TAXIS 24 H/24 H

Gérard LEFEVRE

Toutes distances • Gares Aéroports

Transport malade assis - Consultations
Hospitalisations entrée / sortie
Radiothérapie - Chimio

ARTENAY - 1 Grande rue **38 80 09 15**
CERCOTTES - 54 Rte Nationale **38 75 40 27**
VOITURE **09 38 44 55**

ELECTRICITE GENERALE

Roger CHARREYRE

142, rue Claude Morgan
MARCILLY EN VILLETTE
✆ **38 76 16 17**

ORLÉANS SUD AUTO

Pièces détachées d'occasion

Route d'Orléans
45640 SANDILLON
☎ **38 41 01 27**
Fax 38 41 05 88

RN 20
45520 CERCOTTES
☎ **38 75 30 14**
Fax 38 75 39 90

653 Rte de Sandillon
45560 ST DENIS EN VAL
☎ **38 66 41 14**
Fax 38 66 93 02

RN 20
41330 THEILLAY
☎ **54 83 32 32**
Fax 54 83 39 60

PINSARD et FAUCHEUX
carrosserie industrielle

Carrosseries - Bennes - Grues - Hayons
***Maintenance hydraulique** - Tolerie - Chaudronnerie*
Grenaillage - Peinture - Travaux sur polyester

CITERNES
- Lavage - Dégazage
- Conformité-triennale
- Etalonnage-Distribution mesurée

INTERVENTIONS SUR DÉPOTS
STATION JAUGEAGE
AGREMENT N° 92 07 341 003 4
du 17.4.9

ZI 1230, rue de la Chaise - B.P. 6 - 45520 CERCOTTES
✆ **38 75 33 23 - Fax 38 75 30 51**

Mobil
Avancez avec nous.

STATION SERVICE

Germinal PAYAN

Vente carburant
Entretien mécanique courant
Vidange • Pneumatique

R.N. 20 - 45520 CERCOTTES
✆ **38 75 42 08 - Fax 38 75 42 15**

- Distributeur Primagaz -

Le mot du Maire

Le bulletin Municipal vous informe de la vie de la commune, de ses activités, ses actions, de son fonctionnement et de ses finances.

Des échéances aussi importantes que l'élection présidentielle ou le renouvellement des Conseils Municipaux ont marqué l'actualité de 1995.

C'est une fin de mandat pour huit conseillers municipaux qui selon leur souhait, pour des raisons professionnelles, d'âges...n'ont pas souhaité se représenter.

Lors du conseil municipal de mai 1995, je rendis un hommage à tous pour le travail accompli et pour le temps consacré aux Cercottois. Je remerciais plus particulièrement M. Robert GALOPIN, pour son dévouement pendant ses 12 années passées à mes côtés en tant qu'adjoint.

Le nouveau conseil issu des élections municipales de juin dernier est aujourd'hui en exercice. Il est vrai que la tâche qui nous attend pour ce dernier mandat du siècle est importante. De grands défis s'ouvrent à nous : l'environnement, l'aménagement harmonieux de notre commune, la sécurité, etc.

D'autres grands projets ambitieux nous attendent : la construction d'une nouvelle salle polyvalente, le développement du secteur est et de la commune.

Ces projets seront conduits dans la concertation la plus large mais aussi dans le respect de nos contraintes financières afin de préserver à chacun une qualité de vie et un bien être.

Réélu Maire, pour la quatrième fois, je ferai, comme par le passé : j'œuvrerai pour l'intérêt commun pour faire progresser les décisions utiles à tous. Je vous remercie pour avoir, pour la troisième fois consécutive, et dès le premier tour, fait confiance à la liste complète que je vous soumettais lors du suffrage du 11 juin.

J'adresse mes félicitations aux deux adjoints qui ont été élus pour travailler à mes côtés.

Cette année encore, nous avons pu grâce à une gestion très rigoureuse faire de gros investissements - en autofinancement - changer en totalité la toiture des classes primaires pendant les vacances d'été, réaliser des trottoirs au Hameau «La Touche» ainsi que le goudronnage en partie de la rue Gabriel Millet en évacuant les eaux pluviales par un collecteur dans le fossé de la Retrêve. Ce deuxième chantier a été décidé lors du vote du budget supplémentaire en septembre 1995 et ce afin de coordonner ces travaux avec ceux du conseil général (élargissement et réfection de la route départementale 102 : la route de Gidy).

La grange, route de Gidy, a été complètement rénovée par les employés communaux.

Le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 5 octobre, de laisser fonctionner l'éclairage public toute la nuit à la demande de plusieurs industriels victimes de nombreux cambriolages et afin de limiter les vols et dégradations. Le vandalisme commis régulièrement depuis plusieurs années coûte très cher à la collectivité, les sommes dépensées à la réparation ou au remplacement du matériel, nous privent de certains investissements. A plusieurs reprises, j'ai dû porter plainte à la gendarmerie.

Les enfants du CM2 sont partis en vacances de neige en mars dernier. Très heureux de leur séjour, ils sont venus dans mon bureau remercier le conseil municipal. En mars prochain, la classe de Mme MERCIER partira en classe de neige à HIRMENTAZ, nous leur souhaitons un bon séjour.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 4 mars Monseigneur René PICANDET, évêque du diocèse d'ORLEANS, qui est venu célébrer l'office du samedi soir assisté de l'abbé JARRY et de l'abbé BACCONNET, curé de la paroisse.

J'ai reçu à la rentrée de septembre, les enseignants à qui je souhaite une très bonne année scolaire.

La brigade de gendarmerie est de nouveau au complet, je souhaite la bienvenue au Maréchal des Logis Chef DOMINÉ.

J'encourage vivement les dirigeants des différentes associations qui se dévouent bénévolement pour entretenir une certaine animation dans la commune.

Je remercie la commission d'information ainsi que Melle BAILLON, secrétaire de mairie, pour la rédaction de ce bulletin.

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année 1996 !

Ph. SAVOURE LEJEUNE

Le secrétariat de la Mairie assuré par Melle Baillon est ouvert au public les
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
✆ **38 75 41 06** - Télécopie 38 75 43 66

Attention à compter du 18 octobre 1996, tous les numéros de téléphone auront 10 chiffres,
vous devrez composer le 02 38 75 14 06 pour communiquer avec la mairie.

Etat civil de l'année 1995

Naissances :

PICARD Apolline	25 Février à Orléans
JIMENEZ Romain	24 Avril à Orléans
VRAC Ludwick	1er Mai à Orléans
LACHOT Florian	13Juillet à Orléans
ROUSSELLE Camille	6 Août à Orléans
ROUSSELLE Lucy	6 Août à Orléans
GRELAT Ophélia	26 Novembre à Orléans

Mariages :

COME Eric et ROBIN Valérie 10 Juin 1995
BENIER Raymond et PAGEON Micheline 2 Septembre 1995

Publications de mariage :

GOULLANT Claude et DALLOZ Florence - 10 Juin 1995 à St-Avertin (Indre et Loire).
MAIRE Christophe et LEMAIRE Magali 24 Juin à Sully la Chapelle (Loiret).

Décès :

RENONCE Vve Ida MARCOULT, 93 ans	21 Février à Orléans
ATTIACH Marguerite, 39 ans	22 Mars à Cercottes
MATHIEU Bernard, 85 ans	24 Avril à Cercottes
PACTEAU Maurice, 62 ans	8 Juillet à Orléans
BOCQUILLION Henriette, 92 ans	4 Août à Orléans
ROUSSELLE Camille, 10 jours	16 Août à Orléans
DECOBECQ Charles, 53 ans	16 Août à Orléans
FERRERE Jean, 49 ans	1er Octobre à Cercottes
ERNANDES Roger, 46 ans	2 Octobre à Orléans

Avis de mention de décès :

FURET épouse COLAS Suzanne, née le 2 Avril 1915 à Cercottes
LECAS Paul, né le 26 Août 1925 à Cercottes
PIAUGE épouse BLIN Marie, née le 18 Novembre 1921 à Cercottes

Arrivée de corps :

DESSEIGNE épouse MARCOULT Elisabeth, 47 ans, décédée le 29 Décembre 1994 à Moutiers (Savoie).

Ça s'est passé à Cercottes en 1995

5 Janvier - Cérémonie des voeux

Elus, personnel communal, gendarmerie, sapeurs pompeurs, instituteurs, présidents d'associations, administrations et dirigeants d'entreprises ayant travaillé pour la commune ou ayant une affinité avec celle-ci avaient été conviés à la salle polyvalente pour la cérémonie des voeux.

Soucieux des traditions, la place était d'abord laissée à Melle BAILLON, Secrétaire de Mairie qui rappelait les faits marquants de l'année écoulée. Ce fut ensuite l'occasion pour Ph. SAVOURE LEJEUNE, Maire, de commenter l'actualité et de présenter, Michel MOREAU, Président de la chambre de commerce et d'industrie du Loiret, qu'il avait invité pour l'occasion pour exposer un bilan de la situation économique. On notait dans l'assistance la présence du Capitaine DESFORGES, Adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie d'ORLEANS, de M. ROMERO, Adjoint au Maire de Fleury les Aubrais.

14 Janvier - Galette inter-sociétés

La traditionnelle galette inter-Sociétés organisée par les associations de la commune a connu son succès habituel. Dans une ambiance souveraine, les têtes couronnées de tous âges ont pu faire quelques pas de danse.

29 Janvier Repas des anciens

Nos 65 ans et plus se sont réunis salle polyvalente à l'invitation du conseil municipal et du centre communal d'actions sociales afin de passer une agréable journée.

Monsieur le Maire avait invité pour l'occasion l'adjudant CARO et son épouse, Gilles FANON, Chef de corps des sapeurs pompiers, ainsi que Melle BAILLON, Secrétaire de Mairie. Le docteur Rémi LEFEVRE et l'abbé BACCONNET étaient excusés.

L'excellent repas qui avait été préparé toujours avec autant de délicatesse par «l'Auberge de la Forêt» a ravi l'ensemble de l'assistance et l'après-midi se termina par l'animation assurée par Jean-Luc LELEU, clown fantaisiste.

11 Février - Soirée «Choucroute»

La soirée alsacienne du comité des fêtes a permis la dégustation d'une excellente choucroute qui a réuni une cinquantaine de convives dans une agréable ambiance.

Au conseil municipal en 1995 Extraits

9 Février 1995

- Reconduit la convention avec l'U.F.C.V. du Loiret pour l'organisation du centre de loisirs de juillet et fixe la participation demandée aux parents.
- Décide l'achat de matériels pour les sapeurs pompiers.
- Entérine l'avenant à la convention du transport scolaire au collège suite à l'application de la loi SAPIN.
- Décide de l'acquisition de divers matériels (voir investissements rubrique finances).
- Sollicite auprès du conseil général du Loiret une subvention pour la pose de bordures de trottoirs et de caniveaux au hameau «La Touche».
- Décide de faire partir la classe de M. GIRARD (élèves du CP et CE1) en classe de découverte à THENIOUX du 19 juin au 24 juin 1995 et décide de participer pour la moitié du coût du séjour (le transport étant à la charge de la commune).
- Monsieur le Maire signale que suite à diverses démarches, il a pu obtenir du centre des impôts un accord pour l'obtention de la licence tabac, le dossier est à la disposition du public du 10 février au 9 mars 1995 inclus.

23 Mars 1995

- M. le Maire signale qu'il a été reçu par M. le Préfet au sujet de l'aérotrain (la manifestation sur le rail qui a eu lieu aurait été traitée directement par le Ministère).
- Vote le budget primitif 1995 qui avait été examiné auparavant en commission de finances.
- Sollicite de l'Etat une subvention pour les travaux de la toiture de l'école primaire.
- Décide, après vote à main levée, et par 7 voix pour et 8 contre, de ne pas poursuivre le dossier des travaux au hameau «La Touche» (un premier devis estimait les travaux à 1 160 000 F T.T.C., un second devis à 295 000 F du fait du remplacement du collecteur par des puisards = solution non recommandée par la direction de l'équipement).
- Adopte les nouveaux taux des vacations des sapeurs pompiers au 1er janvier au taux maximal.
- Entérine la convention pour le passage d'un cable souterrain de France Télécom sur une longueur de 260 mètres sur le chemin rural n° 2 «chemin rural latéral à la voie du chemin de fer».
- Se prononce favorablement à la dissolution du syndicat intercommunal du collège Condorcet qui regroupait les communes de SEMOY, FLEURY LES AUBRAIS et CERCOTTES.
- Adopte la convention sur la participation financière de la commune pour le financement du nouveau collège des jacobins de FLEURY LES AUBRAIS.

17 Mai 1995

- Adopte le compte administratif de l'exercice 1994.
- Revalorise l'indemnité de gardiennage de l'église de 1 %.
- Décide d'acquérir aux consorts CHAVANNES la parcelle de terrain (B 384) d'une superficie de 539 m².
- M. le Maire fait un bilan de ce mandat municipal et remercie tous les conseillers pour leur dévouement et adresse plus particulièrement à M. GALOPIN Robert ses remerciements pour ses 18 ans de conseillers municipaux dont 12 ans en tant qu'adjoint.

16 Juin 1995

- Elections du Maire et de deux adjoints
M. SAVOURE LEJEUNE Philippe, Maire
(14 voix - 1 bulletin blanc).
M. SURAND Michel, 1er adjoint (9 voix)
M. LECAS Jean, 2ème adjoint (14 voix, 1 bulletin blanc)
- Constitution des commissions

6 Juillet 1995

- Elections des membres du conseil d'administration du centre communal d'actions sociales conformément au décret du 6 mai 1995.
- Adoption des indemnités de fonction du Maire et des adjoints.
- Décide de réaliser les travaux au hameau «La Touche» : pose de bordures de trottoirs et de caniveaux côtés habitations et d'une canalisation eaux pluviales (rue Gabriel Millet et sur une distance d'environ 160 mètres route de Gidy).
- Sollicite une subvention auprès du conseil général pour les travaux au lieudit «La Touche».
- Fixe le prix du repas «Enfant» à 18,20 F à la cantine.
- Délégation de pouvoir du conseil municipal à M. le Maire pour l'exercice du droit de préemption urbain.
- Décide de faire peindre les portes côté cour de la mairie par l'entreprise TRADI-DECOR d'ORMES.

7 Septembre 1995

- Attribution du marché à l'entreprise COCHERY BOURDIN et CHAUSSE de SAINT-CYR-EN-VAL pour les travaux au hameau «La Touche».
- Fixe le taux de rémunération des honoraires de la direction de l'équipement (12, rue A. Gault) pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour le chantier de «La Touche».
- Décide de rémunérer les deux instituteurs du primaire pour la traversée des enfants aux entrées et sorties de l'école.
- Consent à faire partir en classe de neige la classe de Mme MERCIER (CE2-CM1-CM2) en 1996 et décide de participer pour moitié au coût du séjour.
- Réception du chantier de la toiture de l'école primaire (les deux cheminées ont été retirées).
- Décide l'acquisition d'un nouveau matériel informatique en raison du changement du système pour l'application de la nouvelle comptabilité obligatoire à compter du 1er janvier 1997 ; l'ancien matériel sera mis à la disposition de l'école.
- Remise des chèques du conseil général du Loiret aux associations sportives affiliées à une fédération le 12 septembre 1995.

5 Octobre 1995

- Augmentation du coût du transport au collège des Jacobins.
- Adoption du budget supplémentaire examiné auparavant en commission générale.
- Révision des prix des concessions dans le cimetière et du tarif de la salle polyvalente seulement pour les hors communes.
- Décide que l'éclairage public restera allumé la nuit pour raison de sécurité.
- Monsieur le Maire signale que la candidature de la commune pour l'expérimentation de l'instruction budgétaire et comptable M14 à compter de 1996 a été retenue.
- Distribution de raticide le samedi 21 octobre 1995.

13 Décembre 1995

Fixation de l'indemnité du percepteur.
- les membres suivants sont désignés par les services fiscaux pour faire partie de la commission des impôts directs : commissaires titulaires ; M. SURAND, M. GALERNE, M. MATHIEU, Mme TROCHET, M. ROGER (propriétaire forestier), M. CASSEGRAIN.
Commissaires suppléants : Mme FANON, M. CAILLAUD, M. ROUSSELLE, Mme RIVIERE, Mme BAZIN DE CAIX (propriétaire forestier) M. DUMERY Bernard.
- Réception du chantier communal au hameau «La Touche» effectuée le 6 décembre ; celle du conseil général a eu lieu le 14 décembre.
La circulation dans le hameau est désormais limitée à 70 km/h (arrêté du conseil général en date du 20/11/1995).
- Dénomination de la voie intérieure du lotissement du Buisson, rue Henri LEJEUNE (ancien Maire de 1945 à 1965).

Elections Municipales

DIMANCHE 11 JUIN 1995

Inscrits : 461 Votants : 341
Nombre de suffrages exprimés = 322

Résultats :

Philippe SAVOURE LEJEUNE	234 voix
Robert CATEL	263 voix
Chantal FANON	222 voix
Jean LECAS	283 voix
Bernard MATHIEU	271 voix
Alban ROUSSELLE	266 voix
Michel SURAND	248 voix
Elisabeth BOUCHER	284 voix
Ludovic BRUNEAU	254 voix
Jean-François CAILLAUD	258 voix
Jean-Luc CONNIN	244 voix
Jack GALERNE	287 voix
Lisette RIVIERRE	248 voix
Thierry SOUFFRIN	277 voix
Martine TROCHET	256 voix

Conformément à l'article L. 253 du Code Electoral, les 15 conseillers municipaux de la «liste d'Union pour Cercottes» ont obtenu dès le premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés (161) et un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits (116) ; en conséquence, il n'y a pas eu de second tour.
Cette liste a obtenu une moyenne de 80,64 % des suffrages dont 155 électeurs ont apporté leur soutien à la liste complète.

Elections Présidentielles

DIMANCHE 23 AVRIL 1995 (1er tour)

Inscrits : 464 Votants : 389

Résultats :

M. Philippe de VILLIERS	33
M. Jean-Marie LE PEN	69
M. Jacques CHIRAC	48
Mme Arlette LAGUILLER	19
M. Jacques CHEMINADE	1
M. Lionel JOSPIN	83
Mme Dominique VOYNET	8
M. Edouard BALLADUR	75
M. Robert HUE	44

DIMANCHE 7 MAI 1995 (2ème tour)

Inscrits : 464 Votants : 389

Résultats :

M. Lionel JOSPIN	174
M. Jacques CHIRAC	189

Monsieur Jacques CHIRAC a 62 ans, avec 52,8 % des suffrages, a été élu le 7 mai 1995 Président de la République. Il est le 22ème Président depuis l'An I et le 5ème Président de la Vème République.

Ça s'est passé à Cercottes en 1995

23 Février
Carnaval des écoles

C'est devenu une tradition pour les enseignants et les enfants de l'Ecole de défiler dans les rues de la commune à l'occasion de «Carnaval». Ph. SAVOURE LEJEUNE, Maire, Mlle BAILLON, Secrétaire de Mairie, Mme BARANGER, et plusieurs parents étaient venus, déguisés, accompagner les enfants. Les gendarmes EVENAT, RODRIGUEZ et le gendarme auxiliaire FORD assuraient la sécurité pendant le défilé.

25 Février
Utilisation du monorail

L'école d'ingénieurs de Champs sur Marne (Val de Marne) organise une manifestation de fin de cycle d'études sur le site du monorail de l'ancien aérotrain qui traverse la commune. Il s'agissait de faire circuler, sur le rail, à vitesse réduite (40 km/heure) un engin propulsé par hélice et constitué de l'assemblage de deux side-cars.

Seul l'accord du Ministère de l'Equipement, Transports et Tourisme avait été sollicité.

6 Février
Concours de belote

Organisé par le Comité des Fêtes

4 Mars - Office religieux

Monseigneur PICANDET, évêque du diocèse d'Orléans, suite à l'invitation de Ph. SAVOURE LEJEUNE, Maire, venait célébrer l'office de ce samedi, veille de carême.
L'abbé JARRY ainsi que l'Abbé BACCONNET, Curé de notre paroisse ont ainsi célébré cette messe en commun en l'église Saint Martin, comble.
A la fin de cette cérémonie, chacun pouvait approcher l'évêque à la salle polyvalente où un simple et amical pôt de l'amitié était organisé.

11 Mars - Repas des sapeurs pompiers

Les Sapeurs Pompiers de Cercottes, comme chaque année, se transforment en traiteur d'un jour afin de faire passer une bonne soirée à leurs convives. Un couscous avait été prévu pour cette soirée qui se termina en dansant.

La campagne des Zouaves Pontificaux en France

1870-1871

Le combat de Cercottes

Au nord d'ORLÉANS se trouvait le 15ème corps aux ordres du général de MOTTEROGE qui s'apprêtait à défendre ORLÉANS contre les BAVAROIS de VON DER THANN.
Le 10 octobre, les Bavarois attaquèrent les premières lignes françaises, et dès le matin, on entendit le canon du côté d'ARTENAY.
Un ordre vint alors de porter à la rencontre de l'ennemi toutes les troupes qui étaient dans ORLÉANS.
Les volontaires de l'Ouest commandés par M. le GODINEC sortirent les premiers de la Caserne de l'Etape. Ils traversèrent ainsi la ville et le faubourg Bannier.
La foule battait des mains et criait «Vive les soldats du pape, vive les Pontificaux».
Le 11 octobre bien avant le jour, un capitaine d'état major, M. PENZEC vint apporter aux volontaires de l'Ouest l'ordre de marcher jusqu'à CERCOTTES avec le régiment des mobiles du Cher. Et il ajouta que la retraite se ferait sur CHANTEAU et JARGEAU.
Il faisait encore nuit, les Zouaves suivirent les mobiles, et arrivés à la hauteur de CERCOTTES, formèrent une ligne d'avant postes, fort étendue et perpendiculaire à la route de Paris.

Sépultures militaires guerre de 1870-1871

On a réuni 56 militaires français morts à CERCOTTES sous le monument funéraire construit au moyen de souscriptions particulières, près du bourg, sur un terrain cédé gratuitement par le propriétaire.
Ce monument en granit a deux mètres de hauteur ; il est formé d'une croix reposant sur un piédestal soutenu par un soubassement. Le terrain consacré à la sépulture à 20 mètres carrés ; il est entouré d'une grille en fer forgé posée sur une bordure de pierre.
Sur la face principale est gravée l'inscription suivante

Ici reposent 56 soldats français morts au champ d'honneur en protégeant la retraite de l'armée de la Loire

LE 4 DÉCEMBRE 1870

Les corps de 25 militaires Allemands ont été réunis au cimetière communal dans une concession de 4 mètres que l'Etat a fait entourer.
Le corps d'un officier prussien HERR LOUIS VON ROB, tué le 4 décembre 1870, repose lui aussi au cimetière communal.
Des indemnités ont été accordées au divers propriétaire des terrains occupés.

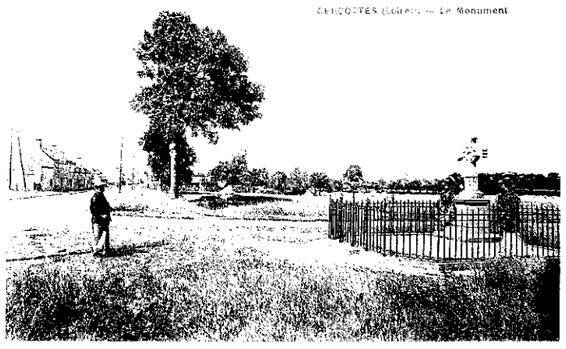

L'armée française se trouvait, elle presque tout entière établie sur l'ancienne route de Chartres à ORLÉANS.

Les volontaires de l'Ouest se trouvaient seuls, à la droite d'un bataillon de ligne isolé et sans canon.

Ils s'appuyaient à la forêt qui s'étendait sur leur droite et au nord de la ligne française LE GODINEC parti avec sa troupe pour se placer à 2 km de là au carrefour des quatres chemins. A peine eut-il le temps de placer ses hommes en embuscade qu'une colonne bavaroise s'avançait au nombre d'environ 1 200 hommes d'infanterie et 200 cavaliers.

Quand les Allemands ne furent plus qu'à 100 pas, une décharge soudaine mit par terre leur premier rang et les arrêta.

Les Zouaves firent une seconde décharge et reculèrent pour attendre plus loin toujours cachés. Les Bavarois se remirent en marche en poussant de grands cris, nouvelle décharge et nouvelle halte. La cavalerie, profitant d'une clairière, essaya de tourner la petite troupe ; mais elle rencontra un rideau de tirailleurs. Les Zouaves battaient toujours en retraite, mais lentement, profitant de tous les buissons. Ils mirent ainsi plus d'une heure à faire deux kilomètres avec un feu si efficace que l'ennemi crut alors avoir en face de lui tout un régiment et s'arrêta. Dès qu'ils ne se virent plus suivis, les Zouaves se rassemblèrent dans un chemin et se dirigèrent vers ORLÉANS.

Pendant ce temps, le 15ème corps était rejeté de ses positions sur la ville d'ORLÉANS et la déroute commençait.

Plusieurs bataillons étaient déjà de l'autre côté de la Loire. C'était la manoeuvre des volontaires de l'Ouest qui avait permis cette retraite. Elle s'acheva heureusement tandis qu'un bataillon de chasseurs à pied et de la légion étrangère défendaient héroïquement le faubourg Bannier.

Les ennemis n'entrèrent qu'à la nuit dans ORLÉANS.

Les volontaires de l'Ouest suivant la retraite de l'armée de l'autre côté de la Loire, s'arrêtèrent le soir à SAINT CYR EN VAL, et leur commandant envoya au général en chef le rapport de ce qu'ils avaient fait.

Extrait du livre : *«La campagne des Zouaves Pontificaux 1870-1871»* par M.S. Jacquemont capitaine aux Zouaves Pontificaux - (Henri PLON - Imprimeur Editeur 1871).

Zouaves Pontificaux : armée envoyée en Italie par Napoléon III pour défendre le Pape.

Rappelés en France à la guerre de 1870-1871, ils prirent le nom de volontaires de l'ouest.

Dans les précédents bulletins, l'équipe de rédaction a tenu à relater chaque année une page de l'histoire de CERCOTTES.

C'est ainsi qu'ont été évoquées les inondations de la Retrêve, la libération de CERCOTTES ou l'histoire de l'Aérotrain.

Vous êtes nombreux à vous intéresser à l'histoire de notre commune qui est également un peu la vôtre. Aussi un appel est-il lancé à tous ceux qui veulent mieux connaître ou même écrire une page de l'histoire de notre village.

Si vous souhaitez apporter votre contribution à un tel projet, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

Un appel est donc lancé à toutes bonnes volontés.

Rendez-vous dans le prochain bulletin pour une nouvelle page de l'histoire de CERCOTTES.

Gendarmerie Nationale

En 1995, la brigade territoriale de la gendarmerie nationale implantée à CERCOTTES a vu l'arrivée d'un nouvel adjoint à l'adjudant CARO Thierry, commandant de cette unité.

Il s'agit du maréchal des logis chef DOMINE Daniel.

L'effectif est composé de six militaires d'active dont deux gradés et un militaire appelé (effectuant son service national).

La patronne de la gendarmerie «Sainte Geneviève», a été fêtée le 19 février 1995. Cette journée a réuni dans la salle polyvalente de CERCOTTES tous les retraités et veuves de l'armée. Une cérémonie religieuse s'est déroulée à GIDY et a été célébrée par l'abbé Pierre-Marie BACCONNET. Une visite au château de CHAMEROLLES a clôturé cette journée.

Gendarmerie nationale 23, Rte nationale
45520 CERCOTTES - Tél. 38 75 41 05 ou «17»

Nuisances sonores nouvelles sanctions

Désormais, les bruits gênant la tranquillité des voisins, causés même le jour, pourront être sanctionnés d'une amende pouvant aller jusqu'à 3 000 F (décrets du 18 avril 1995).

Sécurité routière

L'alcool au volant fait une nouvelle fois l'objet d'une règlementation et de sanctions sévères applicables depuis le 1er septembre 1995.
Même si l'on ne peut pas parler d'ivresse, le seuil de 0,5 g/l, modifie, sans que les conducteurs en soient bien conscients, leur comportement, dès lors le risque d'accident est multiplié par deux. Le seuil d'alcoolémie est abaissé à 0.5 g/l. (au lieu de 0.8 g/l) ; soit l'équivalent de deux verres de boisson alcoolisée.

«Après deux verres, tout accélère»
La conduite avec un taux d'alcoolémie entre 0.5 et 0.8 g/l constitue désormais une infraction passible d'une contravention de 4ème classe et du retrait de points sur le permis de conduire.
A partir de 0.8 g/l d'alcool par litre de sang, vous commettez un délit.

Le Maréchal des Logis chef DOMINE Daniel, marié et père de deux filles, nous revient sur le territoire métropolitain après un séjour de quatre ans en Guadeloupe.

Nouvelles mesures

* **VISITE TECHNIQUE»** depuis le 1 Janvier 1995 :
Le contrôle technique initial doit être passé dans les 6 mois précédant l'expériration du délai de 4 ans après la date de 1ère mise en circulation.
Le contrôle technique périodique :
• des voitures particulières s'effectuera tous les 3 ans
• des véhicules utilitaires s'effectuera tous les 2 ans
A compter du 1er Janvier 1996, pour tous, le contrôle technique périodique s'effectuera tous les deux ans.
Sanction : 900 F d'amende (A.F.M. : 600 F) avec possibilité d'immobilisation.

VITESSE

Vitesse	Amende	A.F.M.	Suspension de permis de conduire	Nb de points (retrait)
- de 20 km/h	900 F	600 F	Non	01
De 20 à 30 km/h	900 F	600 F	Non	02
De 30 à 40 km/h	900 F	600 F	Non	03
A partir de 40 km/h	/	/	Oui	04
Conducteur - de 2 ans				
- de 40 km/h	900 F	600 F	Non	03
A partir de 40 km/h	/	/	Oui	04

Ça s'est passé à Cercottes en 1995

Noces de rubis

Le 30 avril 1955 à IVRY SUR SEINE, Roger FURET et Pierrette VALLEE étaient unis par le mariage.

Les époux FURET domiciliés dans notre commune depuis 1964 ont souhaité renouvelé leur consentement, quarante ans plus tard, en Mairie et en l'église Saint Martin de CERCOTTES.

M. Ph. SAVOURE LEJEUNE, Maire, et en sa qualité d'officier de l'état civil, après un discours approprié et après lecture par Melle BAILLON, Secrétaire de mairie, de l'acte de mariage d'origine, leur relut les droits et devoirs des époux et fit de nouveau prononcer le traditionnel «OUI».

Entourés de leurs enfants, familles et amis, M. et Mme FURET s'en allèrent ensuite rejoindre l'abbé JARRY en l'église Saint Martin pour un office en conséquence.

Sapeurs pompiers

Le centre de première intervention de CERCOTTES dirigé par Gilles FANON, comprend dix volontaires du fait de l'engagement de Mesdemoiselles EMCHE Karelle et CRUCHET Sylvie.

Les soldats du feu sont toujours en formation, avec la réussite des sapeurs CROSNIER Patrice et MATTHIEU Thierry au T.G.O. (aptitude au feu).

De plus, sept stages sont prévus pour l'année 1996
(2 TG1 (caporaux), 2 TGO, 2 CFAPSE (réanimation),
1 ARI (appareil respiratoire isolant).
Les Sapeurs pompiers restent à votre disposition.
Toutes personnes intéressées par la passion de pompier doivent adresser une lettre de candidature à M. le Maire, Mairie de CERCOTTES.

Téléphones : Gilles FANON : **38 75 44 03**
Thierry MATTHIEU : **38 75 41 46**
ou Mairie de CERCOTTES : **38 75 41 06**

Le Mardi 7 mars 1995, le Colonel LECARME, Inspecteur de la sécurité civile du ministère de l'intérieur accompagné du colonel MORIN du service départemental d'incendie et secours, inspectaient les locaux et vérifiaient le fonctionnement du corps.

En 1995, douze manoeuvres ont été effectuées, une assistance «sécurité» (Feu d'artifice du 13 juillet) et 29 interventions eurent lieu dont 25 interventions pour des nids de guêpes ou frelons, deux pour des chiens errants et deux pour des accidents domestiques.

Le mercredi 15 mars 1995 matin, la sirène retentissait, il s'agissait d'un exercice de sécurité à la demande de l'école. On simulait un nuage toxique... Les sapeurs pompiers et la gendarmerie étaient présents à cet exercice.

Les sapeurs MATHIEU Thierry et CROSNIER Patrice ont expliqué aux enfants du primaire les actes principaux à effectuer (calfeutrer toutes les ouvertures, écouter la radio...). et le maréchal des logis chef PINAULT a expliqué le rôle de la gendarmerie.

La départementalisation

La loi du 6 février 1992 modifiée a rendu obligatoire la «départementalisation» des services d'incendie et de secours à compter du 1er janvier 1995.

Néanmoins, sa mise en oeuvre nécessitait un dispositif juridique complémentaire et le délai de mise en oeuvre de cette réforme est fixé au 31 décembre 2000 pour ce qui est du transfert du personnel et des biens.

Ça s'est passé à Cercottes en 1995

8 Mai - Commémoration Armistice 1945

C'est toujours avec beaucoup de recueillement que se sont rendus au Monument aux Morts le conseil municipal, les gendarmes, quelques anciens combattants, enfants des écoles et habitants de la commune, précédés de la musique de Gidy. Après la lecture de manifestes par M. le Maire et M. Roger LE DU, une gerbe de fleurs, en souvenir, a été déposée.
Cette manifestation s'est clôturée par un vin d'honneur à la salle polyvalente offert par la municipalité.

12 Mai - Concert en l'église St-Martin

Pour la seconde fois, la municipalité organisait un concert en coordination avec «l'Espérance de Gidy».

13 Mai Fête des écoles

Malgré le temps pluvieux, la kermesse de l'école a pu rassembler tout de même un nombre soutenu de parents d'élèves qui, toujours fidèles, n'ont pas voulu manquer ce rendez-vous.

Accompagnés de leurs enseignants, les élèves ont interprété, pendant tout l'après-midi un riche programme qui était composé de chants et d'une pièce de théâtre, créée et mise en scène par les enfants eux-mêmes. Les stands de jeux et de pâtisserie étaient aussi de la partie pour créer la chaleureuse ambiance de kermesse et faire le bonheur des grands et petits.

En fin d'après-midi, Philippe SAVOURE LEJEUNE, Maire, a procédé à la traditionnelle remise des dictionnaires aux 7 élèves quittant le cycle primaire.

La fête s'est achevée dans une très bonne ambiance...

17 Mai Sortie annuelle du C.M.S.

Le voyage organisé par le centre médico social de la région d'ARTENAY a permis à 14 retraités de 65 ans et plus de visiter le palais du Luxembourg grâce à Kleber MALECOT, Sénateur.

Après un déjeûner à la choppe d'Alsace, une visite fort intéressante était prévue au muséum national d'histoire naturelle. Chacun est revenu enchanté de cette journée dans la capitale.

Les Finances communales 1995

Les budgets des communes résultent des choix des élus municipaux, de l'évolution des bases fiscales et de la situation économique du moment.

Le budget de la commune

LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 1995

■ **Acquisitions de matériels :**

• pour la mairie : répondeur téléphonique - Informatique ; pour la salle polyvalente : 64 chaises,
• pour les sapeurs pompiers : matériel respiratoire A.R.I. C900 bi-bouteilles, une lance à débit variable, une remorque, une tenue de feu et de sortie,
• pour la réalisation de l'éclairage «place de l'église» (pose par les employés communaux) = deux lampadaires.
• pour la réalisation de l'éclairage du passage piétons (rue du Chêne Brûlé/rue de la Gibelotterie) = une lanterne,
• pour la voirie : un semoir à sel ou sable, dix barrières de sécurité,
• pour le cimetière : 2 tableaux d'affichage,
• pour l'école : un téléviseur, du matériel sportif (deux paniers de basket fixes,...) un toboggan, un panier de basket (mobile pour la maternelle), une balançoire, un arbre à gym, des instruments de musique, du mobilier (bloc évier + cuisinière), des étagères, etc...

■ **Travaux de voirie-trottoirs :**

Au Hameau «La Touche» (route de Gidy) : pose d'un collecteur eaux pluviales de diamètre 500, rue Gabriel Millet jusqu'au fossé de la retrêve, d'un collecteur de diamètres 300 et 400 sur environ 140 mètres route de Gidy (avec traversées de route), pose de bordures de trottoirs et de caniveaux, création de trottoirs côté habitations en enrobé, pose de bouches d'engouffrement pour capter les eaux de ruissellement, construction de caniveaux de seuils en limite de domaine public pour les terrains privés situés en contrebas de la chaussée, mise à niveau des divers tampons existants, et enrobé de la rue Gabriel Millet.

■ **Bâtiments communaux**

Toiture de l'école primaire

Restauration et aménagement de l'ex grange de la poste.

DÉPENSES 1995

Chiffres en pourcentage

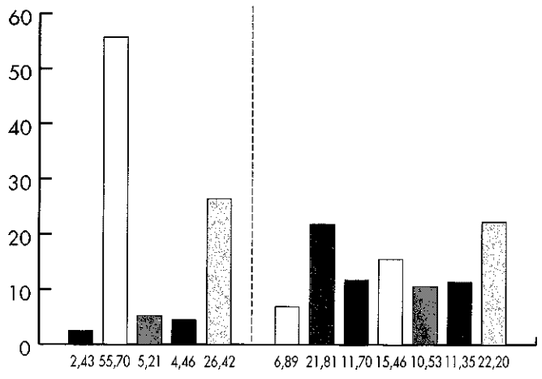

Les Budgets primitif et supplémentaire 1995 confondus s'équilibrent à la somme de 5 923 721 F ***(dont 1 076 666 F de jeux d'écritures comptables en dépenses et recettes pour le réaménagement de la dette).***

En 1995, et ce suite à la baisse des taux d'intérêt, un réaménagement de la dette a été réalisé ce qui a permis de renégocier à la baisse quatre emprunts qui avaient été contractés pour l'Assainissement.

LE FINANCEMENT DU COLLÈGE DES JACOBINS DE FLEURY LES AUBRAIS

Le département du Loiret est maître d'ouvrage du collège.

La contribution appelée à payer pour les deux communes (FLEURY LES AUBRAIS et CERCOTTES) sera de 25,5 % du coût hors taxes de l'opération.

La commune versera une participation à la commune de FLEURY LES AUBRAIS en fonction des effectifs et sur la base d'un collège de 600 places.

LES PARTICIPATIONS AU DÉPARTEMENT

■ **du contingent d'aide sociale : 102 679 F**
(N.B. : pour 1994, un rappel a été sollicité portant le contingent de 1994 à 102 026 F).

■ **au service INCENDIE et SECOURS : 29 618 F.**

LA COMMUNE a la charge des écoles : elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement (loi n° 83-663 du 22 juillet 1983).

La toiture de l'école primaire a été effectuée en juillet 1995 par l'entreprise MAULAY de SAINT JEAN de BRAYE.

DÉPENSES *(Budgets primitif + supplémentaire)*

■ **d'investissements = 2 590 771 F**

• Syndicat de la Retrêve + collège des «Jacobins» :	2,43 %
• Remboursement en capital des emprunts :	55,70 %
• Acquisition de matériel :	5,21 %
• Travaux de bâtiments + Eclairage :	4,46 %
• Trottoirs au Hameau «La Touche» :	26,42 %

■ **de fonctionnement = 3 332 950 F**

• Denrées et fournitures :	6,89 %
• Personnel, charges, indemnités diverses :	21,81 %
• Travaux, fournitures, services extérieurs :	11,70 %
• Participations et contingents :	15,46 %
• Frais de gestion, allocations, subventions :	10,53 %
• Impôts et taxes :	11,35 %
• Prélèvement section investissement :	22,20 %

RECETTES *(Budgets primitif + supplémentaire)*

■ **d'investissements = 2 590 771 F**

• Excédent d'investissement exercice 1994 :	17,73 %
• Prélèvement de la section de fonctionnement :	28,56 %
• F.C.TVA, D.G.E., T.L.E. amende de police :	5,11 %
• Emprunts (aménagement de la dette + remboursement Sce assainissement) :	48,59 %

■ **de fonctionnement = 3 332 950 F**

• Produits d'exploitation et domaniaux :	3,69 %
• Produits financiers + impôts indirects :	12,29 %
• Recouvrement + subventions :	6,39 %
• Dotation globale de fonctionnement :	14,41 %
• Excédent antérieur de l'exercice 1994 :	10,16 %
• Contributions directes :	53,06 %

Taxe professionnelle (9,22 %), taxe habitation (9,73 %)

Taxe foncière sur le bâti (17,04 %), sur le non bâi (42,20 %)

GROS ŒUVRE RÉALISÉS PAR LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

• Clôture au 50, route nationale (muret + pose de la clôture, portail, portillon, sur une façade de 20 mètres, + clôture (grillage) sur environ 22 mètres.
• Fixation des paniers de basket de l'école primaire.
• Pose des deux tableaux d'affichage au cimetière.
• Eclairage de l'église : tranchée + pose des deux lampadaires.
• Eclairage passage piétons (rue du Chêne brûlé - rue de la Gibelotterie) = tranchée + pose d'une lanterne.
• Restauration et aménagement de l'ex grange de «La Poste» - route de Gidy = pose du coffret du compteur électrique + électricité complète + dalle de béton + enduit extérieur.
• Réfection des allées de l'espace vert du lotissement de la Gibelotterie.

LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE ASSAINISSEMENT

En 1995, la station de relevage de la Mairie a été refaite à neuf (installation de deux groupes électro-pompes + mise en place de deux pieds d'assise avec supports barres de guidage). Changement des groupes électro-pompes de la station d'épuration et de la station de relevage de la zone industrielle.
Afin de pouvoir équilibrer ce budget, une subvention de la commune est nécessaire.

La TAXE D'ASSAINISSEMENT pour 1996 sera de 5,25 F/m³

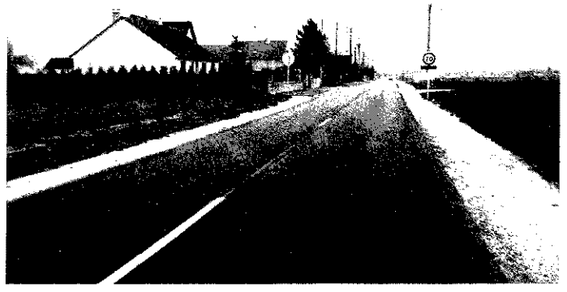

RECETTES 1995

Chiffres en pourcentage

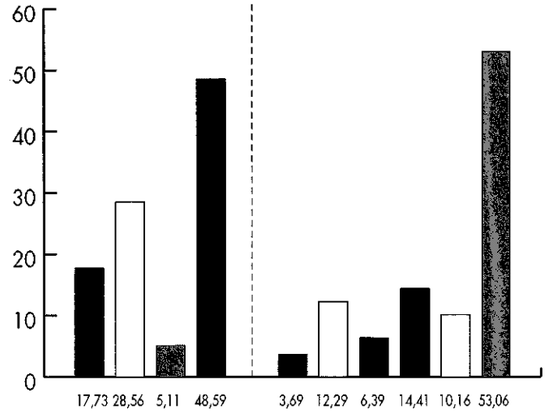

LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES

Celui-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 38 644 F (Budgets primitif + supplémentaire confondus).

(Voir rubrique «ça s'est passé à CERCOTTES» - Repas des anciens, voyage au sénat du centre médico social de la région d'ARTENAY, vaccination contre la grippe)... une aide a été accordée pour le départ en classe de découverte à THENIOUX...
Environ sept personnes empruntent régulièrement le car le vendredi matin pour se rendre au centre commercial de SARAN...

RAPPEL : vous pouvez acquérir un titre de transport pour le centre commercial du vendredi matin, à la Mairie, moyennant la somme de 5 F (aller-retour).

La participation de la commune au centre médico social de la région d'ARTENAY a été porté à 5 F par habitant pour 1995 (voyage annuel + colis de Noël).

LES TRAVAUX AU HAMEAU «LA TOUCHE»

Depuis plusieurs années, la commune sollicitait le conseil général pour la réfection de la route de Gidy, cette route étant départementale.

Fin 1994, le département du Loiret nous faisait part qu'il avait débloqué des fonds pour 1995 à ce sujet et le conseil municipal de CERCOTTES décidait lors de sa séance du 6 juillet 1995 de réaliser des trottoirs au hameau «La Touche» suivant un devis des services de l'équipement qui estimait les travaux à 877 047 F T.T.C.

Les travaux ont débuté le 25 septembre 1995.

Le marché du conseil général du Loiret s'élève à la somme de 1 500 000 F : celui de la commune à 541 602 F.

Les travaux ont été attribués par appels d'offres à l'entreprise COCHERY, BOURDIN et CHAUSSE.

Depuis la décentralisation des services de l'équipement au 1er janvier 1995, les travaux ont donc été suivis pour le conseil général, par le secteur départemental de l'équipement (23, rue André Dessaux FLEURY LES AUBRAIS) et pour la commune par la direction de l'équipement - Subdivision ORLÉANS nord 12, rue A. Gault ORLÉANS.

Le conseil municipal élu le 11 juin 1995

LE CONSEIL MUNICIPAL

C'est l'organe délibérant de la commune.

Il est présidé par le Maire.

Il lui appartient de régler les affaires de la commune dans le respect du code des communes et de la loi.

Philippe SAVOURE LEJEUNE
Maire

Michel SURAND
1er Adjoint

Jean LECAS
2ème Adjoint

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

- Extrait du code des communes : Les conseils municipaux se réunissent au moins une fois par trimestre.

Le conseil municipal ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance.

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Les séances des conseils municipaux sont publiques.

Le compte-rendu de la séance est affiché dans la huitaine à la porte de la Mairie.

Jack GALERNE

Elisabeth BOUCHER

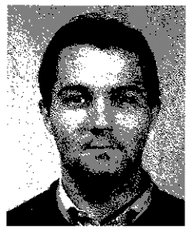

Thierry SOUFFRIN

Bernard MATHIEU

Alban ROUSSELLE

Robert CATEL

J.François CAILLAUD

Martine TROCHET

Ludovic BRUNEAU

Lisette RIVIERRE

Jean-Luc CONNIN

Chantal FANON

LE CONTROLE DES ACTES

Les délibérations du conseil municipal, les arrêtés du Maire, les actes budgétaires sont soumis au contrôle du représentant de l'état.
Le préfet exerce sur ces documents :
- un contrôle de légalité pour lequel il fait, quand il y a lieu, intervenir la juridiction administrative,
- un contrôle budgétaire par lequel il saisit quant il y a lieu, la chambre régionale des comptes

LES POUVOIRS DU MAIRE

Le Maire a la particularité d'être soumis à un double statut
- en tant que représentant de la commune
- en tant qu'agent de l'état.

Le Maire est seul chargé de l'administration. Il est assisté du secrétaire de Mairie (ou secrétaire général) pour diriger l'ensemble des services de la commune et en coordonner l'organisation.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA RETREVE (GIDY - CERCOTTES - SARAN)

Réunion du 14 février 1995 :
Adoption du compte administratif de l'exercice 1994 et du budget primitif 1995 (pour un montant total de 248 852 F.)
Fixation de la participation des communes :
- GIDY : 36 000 F - CERCOTTES : 36 000 F
  SARAN : 18 000 F.

Réunion du 17 juillet 1995 :
Election du Président et du Vice-Président :
M. PERDEREAU, Président, Maire de GIDY
M. SAVOURE LEJEUNE, Vice-Président, Maire de CERCOTTES.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA RÉGION D'ARTENAY

Mairie d'ARTENAY - 38 80 40 17

Réunion du 6 février 1995 :
- Adoptions du budget primitif 1995 s'élevant à la somme de 750 320 F et fixation des cotisations :
des communes : 185 F par habitant (soit + 5,71 % d'augmentation), de la direction de l'équipement d'Eure et Loir : 6 000 F et de la base aérienne de Bricy : 80 000 F.

Réunion du 22 septembre 1995 :
- Election des membres du bureau :

Président : M. CARDONA José, Maire d'ARTENAY
Vices-Présidents : M. MARTIN, Maire de NEUVILLE aux BOIS, M. GENIES, Maire de PATAY, M. MENARD, Maire de SOUGY, M. AUDOIN, Maire d'ORGERES en BEAUCE.
Membres : M. PAILLET, Maire de CHEVILLY, M. PERDEREAU, Maire de ROUVRAY STE CROIX, M. JOUSSET, Maire de BRICY, M. POISSON, Maire de SANTILLY, M. PEIGNÉ, Maire de BAZOCHES les HAUTES, M. BOUCHER, Maire de DAMBRON.

LA RESPONSABILITE PÉNALE

Les élus sont de plus en plus condamnés pénalement, donc personnellement, pour des délits involontaires. Mais les délits pour lesquels ils sont aujourd'hui mis en cause, pour négligence ou imprudence, ne sont pas intentionnels et sont souvent totalement imprévisibles.
De plus, la responsabilité des élus s'est accrue et les lois ne cessent de renforcer les normes, les contraintes, les règlements. Selon le conseil d'état, 3 000 articles réglementent les collectivités locales). C'est le cas notamment dans le domaine de l'environnement. De même un risque nouveau guette les élus, le délit de mise en danger délibérée. Il concerne particulièrement le domaine de l'urbanisme.
Le Maire commettra ce délit, si, par exemple, il accorde un permis de construire dans une zone inondable même si aucune inondation ne s'est produite durant les 25 ou 30 dernières années.
L'attention est aussi attirée sur la sécurité dans les établissements recevant du public...

LE CENTRE COMMUNAL d'ACTIONS SOCIALES

Les règles de fonctionnement des centres communaux d'actions sociales viennent d'être actualisées par le décret du 6 mai 1995.

Le centre d'actions sociales est un établissement public administratif communal. Il comprend outre son président, et en nombre égal, des membres élus par le conseil municipal et des membres nommés par le Maire.

Les membres du C.C.A.S. :

M. SAVOURE LEJEUNE Philippe, Président
M. GALERNE Jack, Mme BOUCHER Elisabeth, Mme TROCHET Martine, Mme FANON Chantal, Conseillers Municipaux :
M. CHARPENTIER André, M. DALIBARD Charles, Mme EMCHE Annie, Melle SOULAS Paulette.

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX GIDY - CERCOTTES - HUETRE

Mairie de GIDY - 38 75 35 98

Le budget primitif et supplémentaire tous deux confondus s'élèvent à la somme de 1 860 260 F.

Réunion du 14 février 1995 :
- Adoption du budget primitif 1995
- Travaux de bouclage à HUETRE et à CERCOTTES

Réunion du 17 juillet 1995 :
- Election du président et des vice-présidents
- M. PERDEREAU, Président, Maire de GIDY
- M. SAVOURE LEJEUNE Philippe, 1er vice-président, Maire de CERCOTTES,
- M. PAROU, 2ème vice président, Maire de HUETRE.
- Résultat de la consommation (facturation 1995) :
  GIDY : 74 744 m³ Ets SERVIER GIDY : 76 666 m³
  Aire de service A. 10 : 70 822 m³
  CERCOTTES : 42 758 m³
  HUETRE : 14 026 m³
  S.A.U.R. SOUGY : 5 966 m³

Réunion du 30 octobre 1995 :
- Adoption du budget supplémentaire 1995
- Convention avec E.D.F. pour la pose d'une antenne sur le château d'eau de GIDY.
- Avancement de la mise en place des périmètres de protection des forages.
- Fixation de l'indemnité du Receveur du syndicat
- Fixation du prix de vente de l'eau pour 1996 :
  de 0 à 100 m³ : 3,10 F de 101 à 500 m ³ 2,80 F
  au-dessus de 500 m³ : 2,40 F
  Ets SERVIER : 2,30 F - S.A.U.R. SOUGY : 2,50 F.
  Aire de service A. 10 : 2,40 F.

LES COMMISSIONS

M. le Maire est président de droit de toutes les commissions.

1 - DES FINANCES : M. SURAND, Th. SOUFFRIN, B. MATHIEU, A. ROUSSELLE, R. CATEL, L. BRUNEAU, L. RIVIERRE, Ch. FANON.

2 - DES TRAVAUX : M. SURAND, J. LECAS, B. MATHIEU, A. ROUSSELLE, R. CATEL, J.F. CAILLAUD, M. TROCHET, J.L. CONNIN.

3 - D'APPEL D'OFFRES : M. SURAND, J. LECAS, B. MATHIEU, A. ROUSSELLE, R. CATEL, J.F. CAILLAUD, M. TROCHET.

4 - D'INFORMATION : M. SURAND, J. GALERNE, Th. SOUFFRIN, R. CATEL, L. RIVIERRE.

5 - D'URBANISME : M. SURAND, J. LECAS, J. GALERNE, E. BOUCHER, Th. SOUFFRIN, A. ROUSSELLE, R. CATEL, J.F. CAILLAUD, M. TROCHET, J.L. CONNIN, Ch. FANON.

6 - DES FÊTES : M. SURAND, J. GALERNE, B. MATHIEU, J.F. CAILLAUD, L. RIVIERRE, J.L. CONNIN, Ch. FANON.

7 - DU PERSONNEL : M. SURAND, J. GALERNE, Th. SOUFFRIN, Ch. FANON.

8 - DES SPORTS (et CULTURE) : M. SURAND, J. F. CAILLAUD, L. BRUNEAU, J.L. CONNIN.

CONSEIL D'ÉCOLE :
Titulaires : E. BOUCHER - J.F. CAILLAUD
Suppléants : R. CATEL - Ch. FANON

COLLÈGE DE FLEURY LES AUBRAIS :
Titulaire : M. SURAND - *Suppléante :* Ch. FANON

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX DES EAUX - de la RETREVE :

J. LECAS et B. MATHIEU.

Classe maternelle

Cette année, Mme LEPAGE et Mme MUGNIER se partagent la classe qui compte 20 élèves.

1995 aura vu l'aménagement de la cour : toboggan, maison d'escalade, panneau de basket et balançoire au sol. De plus, le coin cuisine de la classe a été modernisé grâce à l'achat de petits meubles plus fonctionnels.

Le 28 mars, les élèves ont eu l'occasion de découvrir la médiathèque à ORLÉANS. Ils ont pû se plonger dans l'univers du livre mais aussi dans la magie du Conte grâce aux représentations qui sont régulièrement données.

Aux beaux jours, ils ont pû profiter d'une journée complète avec pique-nique au western-Pony de SAINT JEAN de BRAYE (jeux de plein air, structures gonflables et manège).

Ecole primaire

Cette année, la direction est assurée par Mme MERCIER nouvellement arrivée à l'école.
Actuellement les effectifs se répartissent ainsi :
CP-CE1-CE2 (M. GIRARD) = 20 élèves
CE2 - CM1 - CM2 (Mme MERCIER) = 20 élèves.
L'organisation de la journée scolaire ne comporte pas de grands changements (apprentissage des mathématiques et du français le matin et activités artistiques et d'éveil l'après-midi).
Il est à noter toutefois une initiation à l'Anglais une fois par semaine pour les CE1 et deux fois dans la semaine pour les CE2-CM1-CM2.
Les élèves du CP-CE1 ont effectué une classe de découverte à THENIOUX au mois de juin 1995.
En 1996, il y aura une classe de neige du 17 mars au 1er avril à HIRMENTAZ (Haute Savoie) pour la classe de Mme MERCIER.
D'autres sorties sont également prévues tout au long de l'année scolaire. Ainsi, au mois d'octobre 1995, les deux classes du primaire se sont rendues en bicyclette au géodrome de GIDY.

Vacances de neige

Depuis 1977, les élèves des écoles de CERCOTTES partent au moins une fois en classe de neige. Mais pour l'année 1994-1995, l'institutrice ne pouvant s'absenter en raison de son enfant en bas âge, M. le Maire proposa aux parents des 7 élèves du C.M.2 de faire partir leurs enfants à LANS en VERCORS (Isère) avec l'œuvre universitaire du Loiret du 4 au 12 mars 1995, soit pendant les vacances d'hiver.

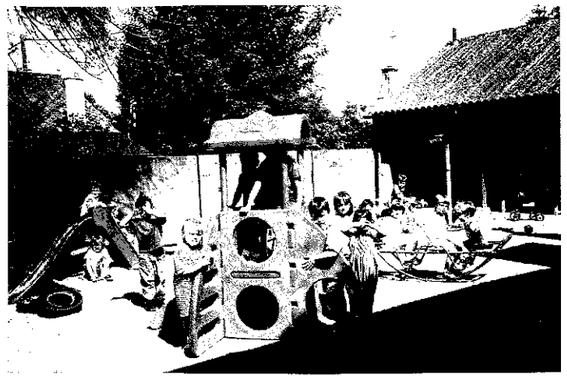

L'aménagement de la cour de la maternelle

Anaïs, Christina, Karine et Pamela, ont ainsi pû découvrir la montagne alors que Fabien, Florence et Jonathan, eux, ont pû améliorer leurs performances. Chacun est revenu enthousiasmé de son séjour.

Plan vigipirate

Le plan vigipirate a été déclenché par le premier ministre dans la soirée du 7 septembre 1995. Il a été demandé à chaque commune de mettre en œuvre des mesures de sécurité aux abords des établissements recevant du public et plus spécialement aux alentours des établissements scolaires.

Des barrières de sécurité ont été placées devant chaque entrée de l'école maternelle et primaire. Pour le primaire, les enfants ont accès à l'école par la route de Gidy.

Les parents d'élèves

Le samedi 14 octobre 1995 se déroulaient les élections des parents d'élèves.

Sont élus : titulaires :
Mme BOIN, Mme SAVOURE LEJEUNE, M. VENOT.
Suppléants : Mme GUDIN, Mme MONNAIS, M. NEVEU

Le 23 novembre 1995, un spectacle de marionnettes à fils avait lieu pour tous les enfants.

La restauration municipale

Sous la direction de Mme BARANGER et avec l'aide de Mme CLAIRAMBAUD, un minimum de 33 enfants et un maximum de 43 enfants déjeûnent le midi en commun dans la salle polyvalente. Les repas étant livrés en liaison froide par le poëlon d'argent d'AMILLY et compte-tenu de la variation des effectifs, il est demandé aux parents d'avertir le secrétariat de la Mairie en cas de maladie ou pour un déjeûner occasionnel.

La vente des tickets a lieu les lundis et vendredis en mairie.

RAPPEL : il est demandé à chaque enfant d'apporter une serviette de table propre chaque lundi.

Les personnes qui le souhaitent, peuvent obtenir un repas, en avertissant 48 heures à l'avance, le secrétariat de la mairie.

(Prix du repas adulte = 25,50 F)

COLLEGE LES JACOBINS
36, rue du 11 Novembre - B.P. 228
45402 FLEURY LES AUBRAIS
Téléphone 38 65 90 00
Télécopie **38 65 90 10**
Vie scolaire : **38 65 96 36**

Mardi 6 septembre 1995

Les élèves de 6ème (175 !) prenaient les premiers possession du nouveau collège des Jacobins à FLEURY lES AUBRAIS. Ils étaient ensuite 128 élèves de 5ème, 98 élèves de 4ème, 104 élèves de 3ème à les rejoindre le mercredi matin... et parmi eux 38 élèves de CERCOTTES.

Les 506 élèves ont ainsi découvert l'établissement attendu depuis longtemps pour désengorger le collège CONDORCET. D'une architecture moderne et d'avant-garde, le collège des Jacobins veut promouvoir la qualité de vie des élèves. Un hall d'accueil spacieux, des couleurs agréables, une grande luminosité, des salles de classe adaptées, des petites salles de travail ; un C.D.I. agréable, un restaurant scolaire vaste, une cour de récréation qui permet de s'ébattre ; tout a été mis en œuvre pour placer l'élève dans les meilleures conditions matérielles de réussite.

Pour accueillir ces 500 élèves, l'équipe éducative a été rapidement au complet avec un objectif commun à tous :

«Mieux vivre au collège des Jacobins pour mieux réussir»

Tous ensemble, professeurs, personnels de surveillance, personnels de service et administratif ont l'ambition de le réaliser. Cela ne pourra se faire que si parents et élèves contribuent à cette ambition. Il est donc indispensable que la communication entre tous soit permanente et que chacun sache que le collège lui est ouvert.

Outre cette ambition, l'accueil des demi-pensionnaires au «self» et la création d'activités du foyer socio-éducatif pendant la période «midi-deux» sont parmi les priorités.

Une opération «portes ouvertes» aura lieu prochainement pour que chacun puisse découvrir l'excellent instrument de travail mis à la disposition des élèves par le conseil général et les communes de CERCOTTES et de FLEURY LES AUBRAIS.

A bientôt au collège des Jacobins !

Le principal, Gérard BONNEFOY
et l'équipe administrative.

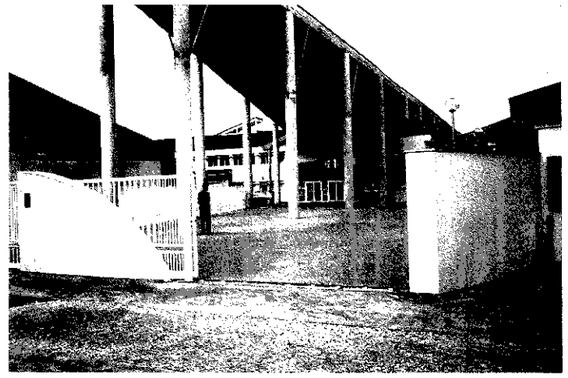

LOCAUX :
Superficie construite : 6 357 m²
Surface utile : 5 787 m²

ELEVES :
241 garçons - 265 filles

Répartition par niveau :

6ème : 175 élèves	7 divisions
5ème : 128 élèves	5 divisions
4ème : 98 élèves	4 divisions
3ème : 105 élèves	4 divisions

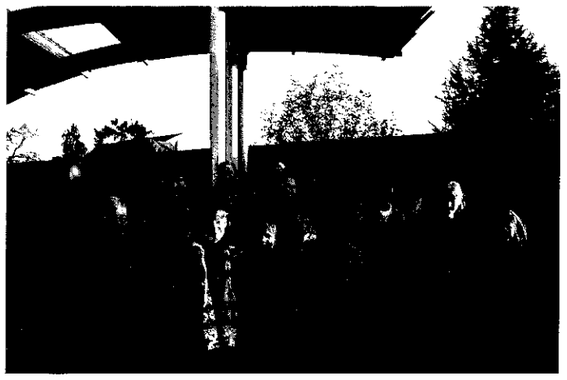

Centre loisirs - juillet 1995

7 petits Cercottois et Cercottoises se sont rendus cette année au centre de loisirs de GIDY-CERCOTTES qui se tenait du 3 au 28 juillet.

Accueillis sur place par 6 moniteurs et monitrices, ils se sont livrés à diverses distractions organisées par thèmes en fonction des tranches d'âge.

Les plus petits ont décoré leur salle d'activité en recréant le monde magique de WALT DISNEY ; pendant ce temps, les moyens se lançaient sur les traces de John WAYNE sur le thème du western, alors que les grands tentaient de s'envoler dans une discothèque intergalactique.

Les enfants ont beaucoup apprécié les animations dans le centre (jeux de plein air, chants, travaux manuels...), mais aussi à l'extérieur (découverte de la nature, pique-nique, camping, tir à l'arc, canoë-kayak, mob-cross,...) sans oublier les après-midi piscine et les visites organisées.

La fête était aussi au programme car elle a fait vibrer le centre à deux reprises pendant ces quatre semaines et les parents ont pu voir les créations de leurs chères têtes blondes (ou brunes), qui se sont donnés rendez-vous en 1996.

Ça s'est passé à Cercottes en 1995

20-21 Mai - Tournoi de football à 7

Vingt-deux équipes et pas loin de 150 joueurs sont venus se disputer le trophée du 7ème tournoi de football à 7, qui s'est déroulé, samedi dernier, au stade municipal, route de Gidy.

Les responsables de l'association sportive municipale ont réussi à rassembler, pour la septième année consécutive un nombre important de passionnés du ballon rond. Venus des quatre coins de la région, les 22 équipes inscrites se sont confrontées tour à tour et pendant toute la journée, par des mini-matches, dont la correction et l'excellent esprit sportif n'ont pas fait défaut. Les nombreux spectateurs venus encourager et soutenir leurs équipes respectives, ont réussi encore à créer la bonne ambiance sportive qui a toujours régné dans ce tournoi.

En fin d'après-midi, Philippe SAVOURE LEJEUNE, Maire accompagnée de sa secrétaire, Melle BAILLON, remettaient les coupes... Le trophée fut remis à l'équipe «Handicap» de GIDY, finaliste et championne du tournoi.

Cette journée se termina par le tirage de la tombola et se clôtura par un repas champêtre suivi d'une soirée dansante.

21 Mai - Exposition de voitures anciennes

Le club vedette France, sélection centre-ouest, fit une halte dans notre commune et exposa des voitures animées par un moteur V8, datant de 1953 à 1961, devant la mairie.

10 Juin - Inauguration du mur d'entrainement du tennis et tournoi

C'est sous un soleil radieux que l'inauguration du mur d'entraînement du tennis s'est déroulée sous la présidence de Philippe SAVOURE LEJEUNE, Maire de CERCOTTES.

Mme Geneviève MOLLET, Présidente de la section tennis, a tout d'abord remercié la municipalité pour la réalisation de ce mur, monté par les employés communaux, et a ensuite laissé la place à M. le Maire pour couper le traditionnel ruban tricolore.

A cette occasion, M. le Maire était entouré de sa secrétaire et de membres du conseil municipal.

M. SAVOURE LEJEUNE ne manqua pas de remercier l'équipe du tennis pour son bénévolat et son dynamisme et n'a pas hésité à faire une démonstration en frappant quelques balles.

Cette matinée se poursuivait dans l'après-midi par le tournoi des jeunes qui a permis de récompenser nos futurs champions.

Le pot de l'amitié clôturait cette journée réussie et l'A.S.M. - Tennis invitait les participants et spectateurs pour l'année prochaine...

13 Juillet - Feu d'artifice

Premières festivités organisées par le nouveau conseil municipal la traditionnelle retraite aux flambeaux entraînée par «l'Espérance de GIDY» suivie du feu d'artifice tiré sur le terrain de sport. Après le bouquet final, on se retrouvait à la salle polyvalente où un bal populaire était organisé et où toutes les générations pouvaient danser jusqu'à trois heures du matin.

Urbanisme

«Quiconque désire entreprendre ou implanter une construction à usage d'habitation ou non, même ne comportant pas de fondation, doit, au préalable, obtenir un permis de construire... Le même permis est exigé pour les travaux exécutés sur les constructions existantes, lorsqu'ils ont pour effet de changer la destination, de modifier leur aspect extérieur ou leur volume ou de créer des niveaux supplémentaires»

• Article L. 421-1 du code de l'urbanisme.

URBANISME AUTORISÉ EN 1995

Déclaration de travaux

BLIN G. - 36, place de la Retrêve	Clôture
SURAND M; - 45, rue de la Gibelotterie	Portail
Commune de CERCOTTES - 50, route nationale	Clôture
CAILLAUD J.F. - 8, rue des Sorbiers	Appentis
BRUNEAU A. - 18, rue des SorbiersExtens,	Habitation
CROSNIER P. - 109, rte de Gidy	Clôture
SEJOURNE C. - 44, rue de la Gibelotterie	Modif. Fenêtre
MARTIN J.L. - 24, rue Charron	Clôture
TOMCZYK M; - 28, rue de la Gibelotterie	Appentis
GOUAIS P; - 292, rue du Chêne Brûlé	Clôture
DUGENEST O. - 29, rte Nationale	Portail
GOUAIS P. - 292, rte du Chêne Brûlé	Abri de jardin
MAUD G. - 81 bis, rte de Gidy «La Touche»	Dépendances
METAYER J.-P. - 80, rte Nationale	Dépendances

PERMIS DE DEMOLIR :

Consorts LAMMEL - 60, rte Nationale	Annexe

PERMIS DE CONSTRUIRE :

SINIVASSIN-VANNEAU - Rue du Chêne Brûlé	Habitation
ALVES David «Lotissement le Buisson»	Habitation
ABAD Antoine «Lotissement le Buisson»	Habitation
ASSELIN de BEAUVILLE «Lotissement le Buisson»	Habitation
Crts LAMMEL - 60, rte Nationale Extension	Habitation
BERNEZ Pascal «Lotissement le Buisson»	Habitation
OZENNE Ch. «Lotissement le Buisson»	Habitation
JAMBUT G. «Lotissement le Buisson»	Habitation
SIMON Th. «Lotissement le Buisson»	Habitation
GRIFO Bruno «Lotissement le Buisson»	Habitation

Liste des entreprises de Cercottes

A.G.T. Transports - 105, RN	38 65 00 00
ALPHA - 105, RN	38 75 35 46
ALVES David, Artisan bâtiment 25, rue de la Gibelotterie	38 75 40 21
A.R.T.P. (Atelier réparation tôlerie peinture) - 113, RN	38 75 36 81
Auberge de la Forêt - 68, RN (hôtel bar restaurant)	38 75 41 11
AUTO TILT - 111, rue Charron	38 75 30 00
S.A. Transports BOUCHER - 9, RN	38 75 44 80
Cercottes utilitaires - 103, RN	38 75 41 57
CIEN CONSEIL - 105, RN	38 75 46 82
CHARREYRE Roger, électricité générale 7, RN	38 75 41 33
DISTRI-FLEURS - 111 bis rte de Gidy	38 75 39 08
ENTREPRISE INDUSTRIELLE - Poteaux - 107, RN	38 75 31 05
ENTREPRISE INDUSTRIELLE - Electricité - 107, RN	38 75 30 21
FRANCE OCCASION EQUIPEMENT - 105, RN	38 75 45 49
HOME CONFORT - 105, RN	38 75 34 65
LEMOULT Alain - 111, rue Charron	38 75 41 82
LOCK UTIL - 111, RN	38 75 44 64
MECA CONCEPT 45 - 19, RN	38 75 41 72
Station Service MOBIL - RN	38 75 42 08
ORLEANS SUD AUTO (O.S.A.) - 98, RN	38 75 30 14
ORLEANS VEHICULES INDUSTRIELS - IVECO 1280, rte de la Chaise, Z.I.	38 75 34 44
ORGANISATION RADIO TAXI FRET (O.R.T.F.) 105, rte Nationale	38 75 47 47
S.A. PINSARD et FAUCHEUX 1230, rte de la Chaise Z.I.	38 75 33 23
SPEED 45 - 28, RN	38 75 31 23
TAXI LEFEVRE - 54, RN	38 75 40 27

Ça s'est passé à Cercottes en 1995

14 Juillet - Fête Nationale

La fête nationale a commencé par le traditionnel vin d'honneur offert par la Municipalité aux habitants de la commune, salle polyvalente. Suivi de nombreux jeux gratuits, la distraction a été garantie dans une ambiance agréable, en passant du célèbre jeu de «la grosse tête», de la course en sac toute catégorie, de la pêche à la bouteille, de la pêche aux canards pour les plus petits, au chamboule-tout et au concours de précision de pétanque.

Entre autres, deux brushings ont ainsi été offerts par le salon de coiffure «Ludovic et Graziella» et deux repas par l'auberge de la forêt.

18 Juillet - «Village fleuris»

Le comité de fleurissement du Loiret accompagné de M. Jean LECAS, 2ème adjoint, visitaient les maisons des personnes s'étant inscrites en Mairie. Les récompenses sont remises chaque année au parc des expositions d'ORLEANS.

1 et 2 Juillet - Sortie à Poitiers

L'amicale des sapeurs pompiers et le comité des fêtes organisaient leur voyage annuel au FUTUROSCOPE. Dans cet univers du monde de l'image qui évolue en permanence, il y a toujours de nouvelles découvertes à faire.

ENFANCE MALTRAITÉE

Ce problème paraît parfois bien éloigné de notre vie quotidienne mais nous ne sommes pas à l'abri de le rencontrer. Alors que faire ?

En parler avec des personnes de confiance qui côtoient elles aussi l'enfant et le signaler.

Mais ce devoir de signalement n'est pas évident. Nous sommes tous partagés entre le fait de ne pas nous mêler de «ce qui ne nous regarde pas» et le fait de se mettre dans une situation où l'on se sent destabilisé.

SIGNALER n'est pas condamner. Vous ne faites qu'assurer votre responsabilité de citoyen.

L'important est que vous fassiez votre devoir de porter assistance à une personne en danger.

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE
(numéro vert : 05 05 41 41)

PRESTATIONS FAMILIALES

Une nouvelle allocation

L'ALLOCATION D'ADOPTION

L'allocation d'adoption concerne les enfants (adoptés ou confiés en vue de l'adoption) qui sont arrivés au foyer à compter du 1er Janvier 1995.

Cette prestation ne dépend pas des revenus de la famille. Son montant est de 624 F pendant 6 mois.

PRÉSENCE VERTE

Restez branché !

L'association Présence Verte a mis au point un système d'assistance à distance qui relie, 24 heures sur 24 une personne isolée, âgée ou handicapée, à son proche entourage ou à un professionnel de la santé.

Chaque abonné est équipé d'un appareil branché sur le téléphone et d'une télécommande qu'il porte en permanence sur lui.

En cas de problème, il suffit de presser la télécommande.

PRÉSENCE VERTE,
11, avenue des Droits de l'Homme
45000 ORLÉANS

Les tarifs au 2/10/1995 :
- Droit d'entrée : 400 F.
- Redevance mensuelle (location du transmetteur) : 229 F.

Vous avez la possibilité d'acquérir le transmetteur (2 500 F) dans ce cas, la redevance mensuelle sera de 178 F.

LE CHEQUE EMPLOI SERVICE

Une simplification pour les emplois familiaux.

Il a été conçu pour permettre aux particuliers d'employer le plus simplement possible et sans formalités, des personnes à leur domicile pour des emplois «familiaux» ou «domestiques» : aide-ménagère, travaux de repassage et d'entretien du linge, garde-malade, activités occasionnelles de jardinage, etc...

Le chèque Emploi service fait office de mode de paiement, de fiche de paie et de déclaration à l'URSSAF.

Ainsi il remplace toutes les démarches administratives liées à l'emploi d'une personne chez soi.

Mais il ne doit pas être utilisé pour une durée de travail dépassant 8 heures par semaine ou un mois complet dans l'année (169 heures).

Où se le procurer ? faire une demande de chéquier emploi service auprès de sa banque.

S.M.I.C.

A compter du 1er Juillet 1995, le salaire minimum de croissance est fixé à 36,98 F/heure brut soit 6 249,62 F / 169 heures (39 heures hebdomadaires).

JEUNES ET CHOMEURS DE LONGUE DURÉE

• Le contrat Initiative Emploi

Il est destiné aux chômeurs de longue durée. C'est-à-dire INSCRITS à l'A.N.P.E. pendant au moins 12 mois durant les 18 mois précédant l'embauche, aux bénéficiaires du R.M.I. ainsi qu'à leur conjoint ou concubin, aux travailleurs reconnus handicapés par la COTOREP, aux bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) versée aux chômeurs qui ont épuisé leurs droits aux allocations d'assurance chômage, aux chômeurs de plus de 50 ans, aux femmes isolées.

Le contrat de retour à l'emploi (C.R.E.) et le contrat pour l'emploi des bénéficiaires du R.M.I. sont deux contrats supprimés à compter du 1er Juillet 1995.

C'est l'A.N.P.E. qui gère le dispositif et qui met en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises intéressées.

Les entreprises bénéficient pendant deux ans d'une exonération des charges patronales de Sécurité Sociale et d'une prime de 2 000 F par mois, soit un allègement du coût du travail de l'ordre de 40 % pour un salaire au S.M.I.C.

LOGEMENT - PRÊT à 0 %

Après 18 ans d'existence, le prêt d'accession à la propriété (P.A.P.) cesse. Le prêt à 0 % proposé est assorti de conditions moins rigoureuses. Destiné à financer l'acquisition d'une résidence principale. Son montant varie de 70 000 F à 180 000 F en fonction de la composition de la famille, de sa situation géographique (province ou Ile de France) et des revenus nets mensuels perçus.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
Place St-Charles - 45000 ORLÉANS
Mme BOUCHET - ASSISTANTE SOCIALE
Téléphone **38 51 50 51**

ARRÊT ANTICIPÉ D'ACTIVITÉ 40 ANS D'ASSURANCE

Depuis le 1er Octobre 1995 et jusqu'au 31 Décembre 1996, les salariés justifiant d'au moins 160 trimestres d'assurance aux régimes de base de l'assurance vieillesse pourront avant 60 ans arrêter leur dernière activité par classes d'âge successives :
- salariés nés en 1936 et 1937, dès le 1er octobre 1995,
- salariés nés au cours du 1er semestre 1938 ou avant à partir du 1er Janvier 1996,
- ceux nés au cours du 2ème semestre 1938 ou avant, à partir du 1er Juillet 1996.

Ceux qui ont 172 trimestres (soit 43 ans) d'assurance peuvent dès à présent bénéficier du dispositif quel que soit leur âge.
D'autres conditions sont également à remplir, notamment :
- ancienneté dans l'entreprise d'un an minimum chez le dernier employeur ;
- 12 années d'affiliation au régime d'assurance chômage.

TAUX DE T.V.A. - AUGMENTATION

Au 1er Août 1995, le taux normal de la T.V.A., applicable en métropole, a été augmenté de 2 points, passant de 18,60 % à 20,60 %. Les taux réduits sont inchangés.

Agence **N**ationale pour l'**E**mploi
165, boulevard de Chateaudun - 45000 ORLÉANS
✆ **38 78 86 80**

A.S.M. Section Tennis

L'A.S.M. section Tennis vous a proposé pour 1995 les actions et activités suivantes :

- Avril : début de l'initiation pour les jeunes.
- 1er Juin : inauguration du mur d'entraînement par M. P. SAVOURE LEJEUNE, Maire.

Juin 1995 : Tests pour les jeunes. Mini-tournoi interne pour les plus âgés.

- Septembre 1995 : tournoi adultes. Celui-ci avait bien débuté «l'année prochaine nous inviterons le soleil».
- Octobre 1995 : création d'une équipe UFOLEP jeunes et réinscription d'une équipe féminine.

SI LE TENNIS vous tente, venez nous rejoindre (aucune limite d'âge), 47 licenciés vous attendent.

Les membres du bureau :
Président d'honneur :P. SAVOURE LEJEUNE
Présidente Geneviève MOLLET (38 75 32 99)
Vice Président : Patricia LEDU
Secrétaire : Christophe PERDEREAU
Secrétaire adjoint : Guillaume SAVOURE LEJEUNE
Trésorière : Bernadette VILLENEUVE
Trésorier adjoint : Rodolphe THENAULT

Club du troisième âge

Les réunions ont lieu le mercredi après-midi à la salle polyvalente.
Présidente d'honneur : Maurice DUBOIS
Président : Georges THENAULT
Secrétaire-Trésorière : Odette DUGENEST
Membre du bureau : Yvan LITROP

Amicale des Sapeurs Pompiers

Président : Michel THENAULT
Secrétaire : Christian JOUET
Secrétaire adjoint : Pascal TRICHEUX
Trésorier : Gilles FANON
Trésorier adjoint : Pascal GOUAIS

Entente sportive Cercottoise

L'Entente sportive Cercottoise a été créée lors de l'assemblée qui a eu lieu le 17 novembre 1995 à l'école primaire.
Cette association a pour objet de contribuer au développement, dans le cadre associatif, des activités physiques, sportives et de pleine nature, scolaires et péri-scolaires. Elle est affiliée à l'union sportive de l'enseignement du premier degré (U.S.E.P.).
L'association comprend
- le Directeur de l'école, membre de droit : Mme MERCIER
- deux élèves, un désigné par les enseignants : Romain CROSNIER, et un désigné par les élèves : Charlotte BOUCHER.
- le bureau : Président : M. GIRARD Rémi, instituteur
Vice-Président : Mme CARPENTIER Juliette
Secrétaire : Mlle BAILLON Josette, secrétaire de mairie
Secrétaire-adjointe : Mme BOUCHER Elisabeth
Trésorière : Mme BOUCLET Muriel
Trésorière adjointe : Mme CROSNIER Patricia.

Club «Cercottes détente»

Depuis la rentrée 1995, vous pouvez venir vous détendre tous les mardi de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente.
Dans une ambiance très sympathique, Michèle, la monitrice, vous mettra en forme et vous donnera du tonus pour la semaine.
Les personnes intéressées sont cordialement invitées.
Présidente : Mme THENAULT Nelly (38 75 40 00)
Secrétaire : Mme FANON Chantal.

A.S.M. Section Football

Les membres du Bureau :
Président d'honneur : Philippe SAVOURE LEJEUNE
Président : Jean-Luc CONNIN (38 75 41 14)
Secrétaire et Trésorier : Angélo MIREUX

Comité des Fêtes

Président : Michel THENAULT
Vice-Président : Charles DALIBARD
Secrétaire : Monique LATOUCHE
Trésorière : Micheline DALIBARD
Trésorière adjointe : Mireille COME

Ça s'est passé à Cercottes en 1995

1er Septembre - Réunion de parents

Philippe SAVOURE LEJEUNE, Maire, invitait les parents d'élèves et les collégiens à assister à une réunion d'information sur le transport scolaire. A cette occasion, M. le Maire était accompagné de M. SURAND, 1er adjoint, de Melle BAILLON, Secrétaire de mairie, et de M. PITOU, transporteur.

Les trente-cinq élèves qui prendront dès la rentrée le car scolaire, pour se rendre au nouveau collège des Jacobins de Fleury les Aubrais devront être en possession d'une carte de transport délivrée en mairie.

Ce ramassage est entièrement gratuit.

Concernant les horaires de ramassage le matin, ceux-ci ont été avancés de 5 minutes (1er arrêt au hameau «La Touche» à 7 h 20). Alors que le soir, les cours se terminant à 16 h 30, le retour est prévu est vers 17 h.

3 Septembre - Concours de boules

Il s'agit d'un concours toujours très suivi qui a réuni 120 joueurs. Débutée vers 14 h, la finale s'est terminée à «Pile ou Face» tard dans l'après-midi. Une très bonne ambiance régnait et les récompenses furent à la hauteur des joueurs.

14 Octobre - Vaccination «anti-grippe»

38 personnes de 65 ans et plus ont choisi la formule «vaut-mieux prévenir que guérir». La vaccination a été effectuée par le Dr Rémi LEFEVRE, du cabinet médical de CHEVILLY, bénévolement, comme les années précédentes.

15 Octobre - Repas du club du 3ème âge

Le club du 3ème âge, comme chaque année, s'est réuni salle polyvalente, pour déguster un délicieux repas en présence de M. le Maire.

CALENDRIER DES FÊTES POUR 1996

11 Janvier	Cérémonie des voeux
13 Janvier	Galette inter-sociétés
28 Janvier	Repas des anciens
10 Février	Choucroute - Comité des Fêtes
25 Février	Concours de belote - Comité des fêtes
9 Mars	Repas - Sapeurs Pompiers
24 Mars	Marche - Comité des fêtes
20 Avril	Concours de belote - Comité des fêtes
27 Avril	Carnaval des écoles
8 Mai	Armistice 1945
10 Mai	Concert à l'église
11-12 Mai	Fête des fleurs
18-19 Mai	Tournoi à 7 - A.S.M. - Section football
15-16 Juin	Tournoi - A.S.M. - Section Tennis
22-23 Juin	Feu et fête de la Saint Jean
13 Juillet	Feu d'artifice - Bal populaire
14 Juillet	Fête nationale
1er Septembre	Concours de boules - Sapeurs Pompiers
13 Octobre	Repas - Club du 3ème âge
26 Octobre	Repas - «Cercottes détente»
10 Novembre	Concours de belote
11 Novembre	Armistice 1918
7 Décembre	Sainte Barbe - Sapeurs pompiers
Décembre	Arbre de Noël des écoles - Commune

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

La salle est située rue de l'église ; le ménage n'est pas compris dans les tarifs.
Pour les Cercottois = 700 F
Pour les hors commune : 1 600 F
Le chèque de location ainsi que le chèque de caution d'un montant de 1 500 F, à l'ordre du Trésor Public, sont à déposer en mairie deux mois avant l'occupation de la salle.

BALAYAGE DES CANIVEAUX

6 Mars - 5 Juin - 4 Septembre - 4 Décembre.

FRANCHISE POSTALE

Le 1er Janvier 1996, la franchise postale, disposition héritée de l'ancien régime, qui permettait à la commune de ne pas affranchir son courrier est supprimée.

Une supression qui répond à la volonté du législateur de clarifier les relations entre l'état et la poste, car depuis le 1er Janvier 1994, la poste est devenue un établissement autonome de droit public.

Ça s'est passé à Cercottes en 1995

21 Octobre - Distribution de raticide

Une distribution gratuite de blé empoisonné avait lieu ce samedi matin devant la mairie.

5 Novembre - Concours de belote

Organisé par le Comité des Fêtes.

11 Novembre - Armistice de 1918

Rassemblement devant la Mairie où la vente du Bleuet de France au profit des anciens combattants a eu lieu.

Les personnes présentes ont pu ensuite se rendre au monument aux morts en défilé avec «l'espérance de GIDY» et avec la présence de la gendarmerie. Dépôt de gerbes de la commune, des anciens combattants et discours de M. le Maire ont ensuite suivi.

Un vin d'honneur, à la salle polyvalente, clôturait cette commémoration.

22-24 Novembre - Collecte alimentaire

Pendant deux jours, une collecte au profit de la banque alimentaire du Loiret, 4, rue des Hannequins ORLEANS, était organisée. Cette association a été créée à l'instigation de la conférence de Saint-Vincent de Paul, de l'armée du salut, d'Emmaüs, de l'association des demandeurs d'emploi de l'agglomération Orléanaise et fonctionne depuis Février 1987.

Le bilan de ces deux jours représentent un poids total de 125 kg de denrées alimentaires collectées non périssables.
Merci à ceux qui ont participé à cette cause «humanitaire».

9 Décembre

Soirée Cassoulet organisée par «Cercottes détente».

Colis de Noël

M. Jacques AUDEBOURG, garde champêtre, a distribué aux 36 Cercottois de 75 ans et plus les «colis de Noël» commandés par le centre médico social de la région (organisme subventionné par la commune).

19 Décembre - Arbre de Noël des enfants des écoles

Pour la dernière journée scolaire de l'année, les enfants attendent toujours avec beaucoup de joie «LE PERE NOËL».
Le midi, M. le Maire et sa secrétaire, régisseur de la cantine, les instituteurs : Mme MERCIER, Mme LEPAGE, et M. GIRARD partageaient le repas avec les enfants.
Pour ce dernier repas de l'année scolaire, la plupart des petits copains ou copines qui ne déjeunent pas habituellement à la cantine viennent rejoindre leurs petits camarades.
L'après-midi, des membres du conseil municipal avaient rejoint les enfants à la salle polyvalente où un spectacle avec les clowns «MIC et MAC» leur était offert. Chaque enfant recevait ensuite des mains du père Noël un sachet de friandises et la journée se terminait par un goûter.

GARAGE PERRAULT
Mécanique ■ Tolerie ■ Peinture
Location de véhicules
Dépannage - Remorquage
AGENT

JOUR et NUIT
Agréé autoroute
RÉPARATIONS ET ENTRETIEN TOUTES MARQUES
76, rue de Paris - 45520 CHEVILLY
✆ 38 80 10 08 - Fax 38 80 11 06

TRANSPORTS
BOUCHER sarl
Spécialité : VRAC
9, Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
✆ 38 75 44 80

Centre Français
de Restauration

Fournisseur des restaurants
scolaires et d'entreprises
547, rue Saint-Gabriel
45200 AMILLY ✆ 38 93 70 41

ENTREPRISE GÉNÉRALE
à votre service depuis 1976

MTP MAISONS TRADI-PIERRE
155, rue d'Artois - OLIVET
38 69 14 22

Galerie Lavrat
Offrez un placement cadeau
la pièce unique pour vous séduire
2198, rue Nationale
45770 SARAN
✆ 38 73 80 98 - Fax 38 73 20 52

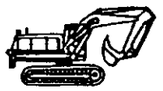
A.D.A.
Terrassement Démolitions
Fosses toutes eaux - Chemins d'accès
Branchement tout à l'égoût - EDF - PTT
Nivellement terrain - maçonnerie
Terrassement en tous genres
154, rue Gaillardise - 45520 GIDY
Tél. 38 75 36 84 - Fax 38 75 46 29

COUVERTURE - ZINGUERIE
ISOLATION - RAMONAGE
Neuf et Rénovation
SOUBIEUX et Fils

26, rue d'Orléans
ARTENAY
Tél et Fax 38 80 00 67

SEIT
Siège social : 1020, rue des Bordes - SARAN
B.P. 108 - 45409 Fleury-les-Aubrais Cedex
Tél. 38 52 22 00 - Télécopie 38 52 22 10
Société électrohydraulique industrielle et télécommandes
ROUEN
10, rue Sadi Carnot
76140 Le Petit Quevilly
Tél. 35 73 36 12
CHOISY LE ROI
Village d'activités des Condoles
Bât. 11 - 114 à 126 av. d'Alforville
94600 CHOISY-LE-ROI
Tél. (1) 48 92 56 20
MELUN
5 bis, rue des Mariniers
77000 Melun
Tél. (1) 64 39 73 70
Hydraulique générale, stations de pompage d'eau potable, résiduaire, industrielle et d'irrigation
Etudes et constructions d'ensembles de contrôle automaticité, télécommande, télésurveillance et télégestion de réseaux
Toutes installations électriques, industrielles, haute et basse tension
Surveillance, contrôle d'accès, anti-intrusion

DISTRI FLEURS SARL

Grossiste fleurs plantes
Fournitures

La Touche - Route de Gidy
45520 CERCOTTES
Tél. 38 75 39 08 - Fax 38 75 44 62

Le Crédit agricole Centre Loire est heureux
de vous annoncer le transfert
de son agence de SARAN

Un distributeur automatique de billets sera disponible 24 h/24 et 7 jours/7
au 182, rue du Bourg.

CENTRE LOIRE

Avenir Electrique d'Orléans
INDUSTRIE - BATIMENT - PARTICULIERS

A.E.O.

Jean-Michel DUPUIS
344, rue du Moulin - 45520 GIDY

✆ **38 75 32 88 -** Fax 38 75 31 51

- Eclairage public
- Antennes Télé - Hifi

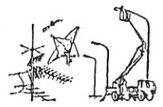

Chauffage ■ Sanitaire

Serge TROTTIER

43, rue de Paris
45520 CHEVILLY
✆ **38 80 10 27**

MUTUELLES REGIONALES D'ASSURANCES

ASSURANCES

Michel LEPETIT

4, Grande rue - 45410 ARTENAY
Tél. 38 80 00 33

L'ESPACE PLAISANCE

MATÉRIELS PARCS ET JARDINS

Micro-tracteurs - Tronçonneuses - Tondeuses - Motoculteurs

TORO · Gly · ISEKI · staub · Husqvarna FORET & JARDIN

Débroussailleuses, taille-haies, pompes, broyeurs, souffleurs, nettoyeurs HP, groupes électrogènes, remorques

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - PIÈCES DÉTACHÉES - Toutes marques

38, av. du Capit Jean - 45800 ST-JEAN-DE-BRAYE **38 86 46 43**

COCHERY BOURDIN CHAUSSÉ

AGENCE D'ORLÉANS
La Saussaye, Saint-Cyr-en-Val
P.A. Orléans-Sologne
340, rue des Bruyères
45075 ORLEANS Cedex 2
✆ **38 63 25 56**
Télécopie 38 76 27 19

Siège social : *18, place de l'Europe*
92565 RUEIL-MALMAISON Cedex - Tél. (1) 47 16 30 00

TERRASSEMENTS
ROUTES ■ ENROBÉS
VOIRIE URBAINE
ASSAINISSEMENT
ADDUCTION D'EAU
GÉNIE CIVIL

Serrurerie - Métallerie

MENUISERIE ALU

Micro-tracteurs - Tronçonneuses - Tondeuses - Motoculteurs

Michel SENECLAUZE

518, rue des Chatelliers - «LES CHAPELLES»

45520 CHEVILLY

✆ **38 80 13 75 -** Fax 38 74 14 05

✱ **TAXI - AMBULANCE** ✱

Transports de corps

VOYAGES EXCURSIONS

TRANSPORTS toutes distances

Jacques PITOU

98, rue de la Folie - 45140 INGRÉ
✆ **38 88 09 29** - Fax 38 88 08 06

Imprimerie
COPIE 45
S.A.R.L.

6, rue Jean Bertin - Z.A. La Guignardière
Boîte postale 48 - 45430 CHÉCY
Téléphone 38 46 62 00 - Fax 38 86 88 10

EI *L'Entreprise Industrielle* EI

ELECTRICITE

Equipements Haute et Basse Tension
Groupes électrogènes - Onduleurs - Automatismes
Informatique industrielle courants faibles
Détection incendie - Contrôle d'accès
Anti-intrusion - Alarmes - Téléphonie - Réseaux V.D.I.

AGENCE D'ORLÉANS
107, Route Nationale 20 - 45520 CERCOTTES
✆ **38 75 31 05** - Fax 38 75 46 62

Nous tenons à remercier particulièrement
les industriels, artisans et commerçants
qui, par leur contribution publicitaire,
ont permis la réalisation
de cette Brochure d'Information